

CARACTERISTIQUES (Source : Groupe Amundi)

Date création : 07/09/1992
Forme juridique : FCP de droit français
Directive : UCITS IV
Classification AMF : Actions pays zone Euro
Indice Reference : 100% SBF 120
Eligible au PEA : Oui
Devise : EUR
Affectation des sommes distribuables : Distribution
Code ISIN : FR0011354646
Code Bloomberg : CPRASTM FP
Durée minimum de placement recommandé : 5 ans

Indicateur de risque (Source : Fund Admin)



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

CHIFFRES CLES (Source : Groupe Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : 630,10 (EUR)
Actif géré : 223,60 (millions EUR)
Derniers coupons versés : 11,92: (28/05/2026)
10,07: (20/03/2025)
9,71: (28/05/2024)
10,46: (19/04/2023)

ACTEURS (Source : Groupe Amundi)

Société de gestion : CPR ASSET MANAGEMENT
Dépositaire / Valorisateur :
CACEIS Bank / CACEIS Fund Administration France

MODALITES DE FONCTIONNEMENT (Source : Groupe Amundi)

Fréquence de valorisation : Quotidienne
Heure limite d'ordre : 12:25
VL d'exécution : J
Date de valeur souscription / Date de valeur rachat :
J+1 / J+1
Minimum 1ère souscription :
1 millième part(s)/action(s)
Minimum souscription suivante :
1 millième part(s)/action(s)
Frais d'entrée (max) / Frais de sortie (max) :
2,50% / 0,00%
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation :
2,02%
Commission de surperformance : Oui

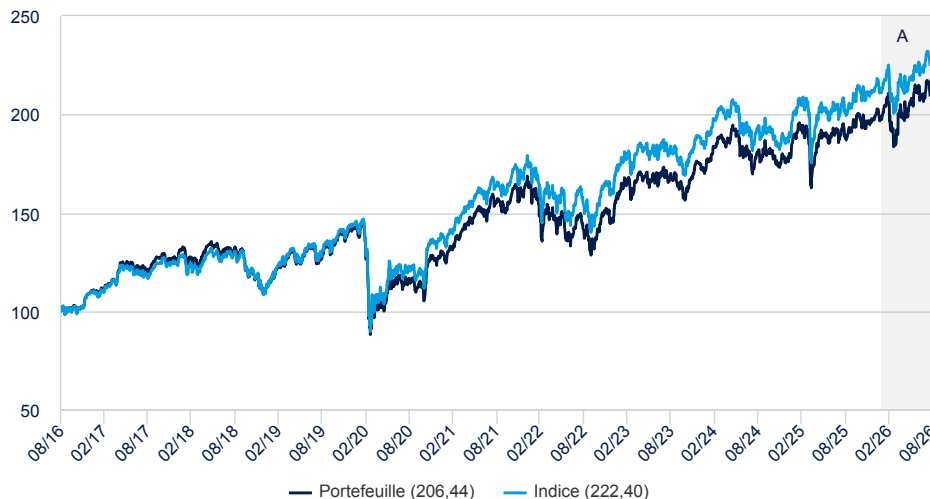
Tous les détails sont disponibles dans la documentation juridique

STRATEGIE D'INVESTISSEMENT (Source : Groupe Amundi)

L'objectif de gestion est d'offrir, sur la durée de placement recommandée, une performance nette de frais supérieure au marché des actions françaises représenté par l'indice SBF 120, tout en intégrant une approche de réduction des émissions carbone.

ANALYSE DE LA PERFORMANCE (Source : Fund Admin)

EVOLUTION DE LA VALEUR LIQUIDATIVE EN BASE 100 (Source : Fund Admin)



A : A compter du 30/01/2026, le FCP a adopté la stratégie d'investissement actuellement mise en œuvre.

PERFORMANCES NETTES PAR PERIODE GLISSANTE (Source : Fund Admin) ¹

Depuis le	Depuis le 31/12/2025	1 mois 31/07/2026	3 mois 29/05/2026	1 an 29/08/2025	3 ans 31/08/2023	5 ans 31/08/2021	10 ans 31/08/2016	Depuis le 04/01/1999
Portefeuille	4,11%	-2,08%	0,01%	9,57%	6,94%	5,85%	7,51%	4,10%
Indice	4,48%	-1,87%	1,71%	10,64%	6,75%	6,31%	8,32%	5,25%
Ecart	-0,37%	-0,20%	-1,70%	-1,07%	0,19%	-0,46%	-0,80%	-1,15%

¹ Les données supérieures à un an sont annualisées.

PERFORMANCES NETTES PAR ANNÉE CIVILE (Source : Fund Admin) ²

	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Portefeuille	11,61%	1,61%	20,57%	-11,66%	29,48%	-9,82%	26,03%	-11,36%	15,09%	7,15%
Indice	13,19%	-0,11%	17,97%	-8,24%	28,35%	-5,07%	28,02%	-9,70%	13,19%	7,36%
Ecart	-1,58%	1,73%	2,59%	-3,42%	1,13%	-4,75%	-1,99%	-1,66%	1,91%	-0,22%

² Les performances passées ne sont pas constantes dans le temps et ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Les investissements sont soumis aux fluctuations de marché et peuvent varier à la hausse comme à la baisse.

ANALYSE DU RISQUE (Source : Fund Admin) ^{*}

	1 an	3 ans	5 ans	Depuis le lancement [*]
Volatilité du portefeuille	14,93%	13,42%	15,01%	20,04%
Volatilité de l'indice	13,40%	12,93%	14,63%	20,24%
Ratio d'information	-0,22	0,11	-0,20	-0,12
Tracking Error ex-post du portefeuille	3,32%	2,31%	2,09%	8,20%

^{*} Données annualisées

COMPOSITION DU PORTEFEUILLE (Source : Groupe Amundi)

REPARTITION SECTORIELLE

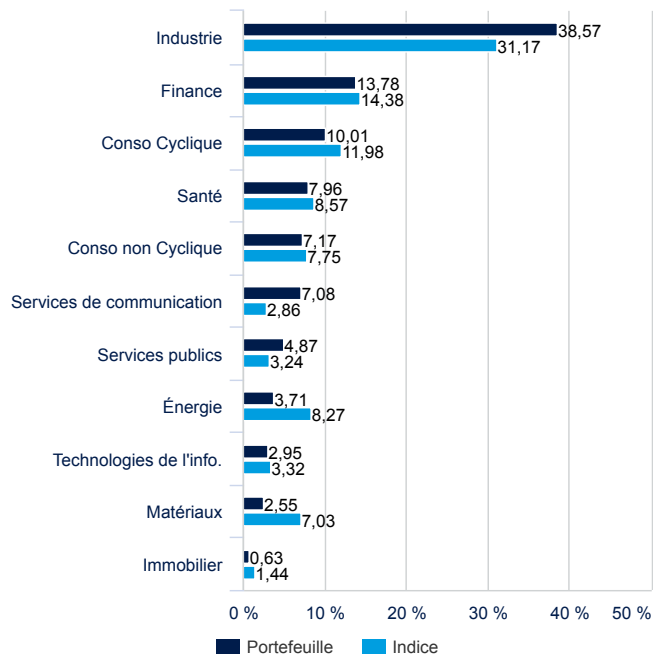
(Source : Groupe Amundi) *

Nombre d'émetteurs (hors liquidités)

42

Liquidités en % de l'actif

0,26%



* En pourcentage de l'actif

RATIOS D'ANALYSE

(Source : Groupe Amundi)

	Portefeuille	Indice
Capitalisation boursière moyenne » (Mds €)	101,35	103,93
% Moyenne + Petite capitalisation	46,78	38,92
% Grande capitalisation	53,22	61,08
PER annuel anticipé	15,10	13,96
Prix sur actif net	2,17	1,94
Prix sur cashflow	10,30	9,96
Taux de rendement (en %)	3,03	3,21
Croissance BPA annualisé (n/n+2) (en %)	15,32	13,24
Croissance CA annualisé (n/n+2) (en %)	7,02	7,67

PRINCIPALES LIGNES EN PORTEFEUILLE

(Source : Groupe Amundi) *

	Secteur	Poids (PTF)	Ecart / Indice
SCHNEIDER ELECT SE	Industrie	9,45%	1,04%
SAFRAN SA	Industrie	6,94%	1,66%
AIRBUS SE PARIS	Industrie	6,25%	0,43%
BNP PARIBAS	Finance	6,12%	0,80%
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	Conso Cyclique	4,86%	-0,67%
SOCIETE GENERALE	Finance	4,39%	1,92%
SANOFI - PARIS	Santé	4,36%	0,01%
L OREAL (PARIS)	Conso non Cyclique	3,97%	-0,53%
PUBLICIS GROUPE SA	Services de communication	3,68%	2,49%
LEGRAND SA	Industrie	3,38%	1,61%

* Hors OPC

EQUIPE DE GESTION



Gaël Des Prez de la Morlais

Gérant de portefeuille



Alexandre Blein

Gérant de portefeuille

COMMENTAIRE DE GESTION

Le programme européen d'observation de la Terre, Copernicus, a annoncé cet été un record de température moyenne à la surface des océans du globe, à 21.1°. Au-delà du confort de baignade des vacanciers, cette température pose de graves problèmes, tant pour la vie animale et végétale que pour les risques climatiques engendrés : L'ONU a déjà averti qu'El Nino, le phénomène météorologique qui se produit à intervalles réguliers et interromps les alizés qui évacuaient la chaleur de l'Amérique Latine vers l'Asie, serait particulièrement fort cette année ; cela se traduit déjà par des variations de précipitations importantes et la formation de cyclones dans le Pacifique, qui n'ont heureusement pour le moment pas touché les côtes américaines. L'objectif de limiter le réchauffement climatique à 1,5° est déjà dépassé, mais les événements climatiques de cet été montrent l'importance de tenter de limiter au maximum le dépassement de ce niveau pour ne pas faire face à des situations encore plus extrêmes que celles déjà connues.

Le mois d'août avait plutôt bien commencé, avec l'espoir du rétablissement de la circulation dans le détroit d'Ormuz. La suite a été plus perturbée, entre nouvelles tensions entre Iran et Etats-Unis, nouveaux droits de douane entre Etats-Unis et Canada notamment, et intensification des bombardements russes sur l'Ukraine alors que le front semble figé. D'un point de vue macro-économique, l'activité reste bien orientée aux Etats-Unis, même si les surprises économiques se dégradent, alors que l'Europe est dans une dynamique plus incertaine.

Face à cette situation, les marchés se sont concentrés sur la fin des publications de résultats et les perspectives données par les entreprises, qui restent positives. In fine, l'optimisme aura surtout été limité par l'évolution des taux d'intérêt et le retour de l'inquiétude sur le niveau d'endettement des Etats, alors que des échéances électorales significatives sont devant nous (midterms, présidentielles françaises).

Le marché français est en baisse de près de 2%, essentiellement pénalisé par le risque politique et la tension sur les taux français. Les valeurs financières sont particulièrement sanctionnées, avec près de -11% pour la Société Générale, mais les valeurs liées aux autoroutes ou aux infrastructures comme Vinci ou Eiffage abandonnent également respectivement près de 8 et 12%. La santé s'en sort en relatif mieux, mais après un parcours difficile.

Sur le mois, CPR Invest Actions France Climat affiche une performance en ligne avec le SBF120, la sous performance des valeurs financières étant compensée par la bonne tenue de la santé (Sartorius Stedim), des médias (Publicis) ou de certaines valeurs industrielles diversifiées géographiquement (Nexans).

Nous avons au sein des valeurs industrielles allégé certains noms français malgré leur exposition internationale comme Schneider Electric pour renforcer Siemens Energy, dont les perspectives d'activité restent très favorablement orientées alors que la valorisation relative à ses concurrents est attractive.

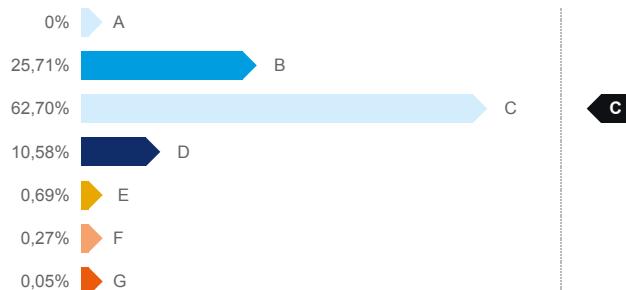
L'évolution des marchés pour les prochains mois dépendra évidemment de l'évolution des taux d'intérêt et de la perception du risque associé au niveau de la dette des principales économies mondiales, mais aussi des échéances électorales à venir et du bruit politique qui les entourera.

Au niveau micro-économique, la question de la rentabilité des investissements associés à l'intelligence artificielle reste entière, alors que la hausse des amortissements à venir continuera à peser sur les cash flow libres. Enfin, au sein des secteurs industriels, les performances inégales de cet été interrogent sur les multiples de valorisation que les investisseurs sont prêts à accorder à des sociétés pour lesquelles la visibilité reste excellente mais qui n'accélèrent plus leur croissance bénéficiaire.

Votre fonds présente notamment un **risque de perte en capital** supporté par l'investisseur. Sa valeur liquidative peut fluctuer et le capital investi n'est pas garanti. Autres risques importants pour le fonds : **risque actions et de marché (y compris le risque lié aux petites capitalisations boursières et aux marchés émergents), risque de change, risque de contrepartie, risque de liquidité**. La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre fonds. **Pour en savoir plus sur les risques et leur définition, veuillez-vous reporter à la rubrique « Profil de Risque » du prospectus de ce fonds.**

NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)

Notation Environnementale, Sociale et de Gouvernance

Du portefeuille**De l'indice de référence****Evaluation par composante ESG**

	Portefeuille	Indice
Environnement	C	C
Social	C	C
Gouvernance	D	D
Note Globale	C	C

Couverture de l'analyse ESG

Nombre d'émetteurs	42
% du portefeuille noté ESG ²	100%

²Titres notables sur les critères ESG hors liquidités.**Définitions et sources****Investissement Responsable (IR)**

L'ISR traduit les objectifs du développement durable dans les décisions d'investissements en ajoutant les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en complément des critères financiers traditionnels.

L'ISR vise ainsi à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

Critères ESG

Des critères extra-financiers sont utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

- o « E » pour Environnement : consommation d'énergie, émissions de gaz à effet de serre, gestion de l'eau et des déchets...
- o « S » pour Social/Sociétal : respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...
- o « G » pour Gouvernance : indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...

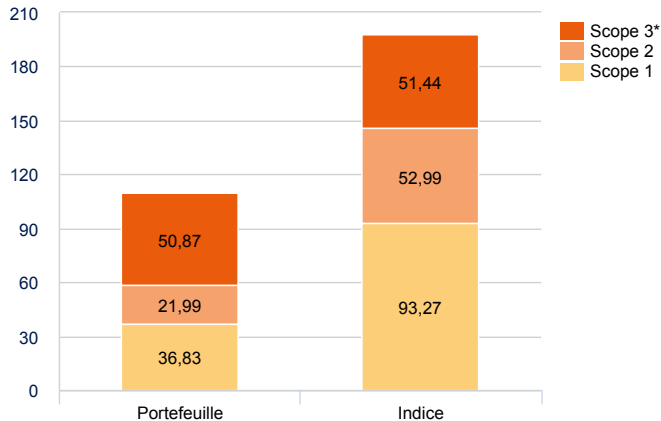
L'échelle de notation du Groupe Amundi classe les émetteurs de A à G, A étant les meilleurs émetteurs et G les plus mauvais.

Zoom sur des indicateurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance

En complément de l'évaluation ESG globale du portefeuille et celle des dimensions E, S et G, le gérant utilise des indicateurs d'impact afin d'évaluer la qualité ESG du fonds sur les plans environnementaux, sociaux, de bonne gouvernance, et du respect des droits humains. A cette fin, quatre critères de performance ont été retenus et le fonds a pour objectif d'avoir un portefeuille affichant une meilleure performance que l'univers d'investissement de référence pour au moins deux de ces critères.

Environnement¹Total en tCO₂ / M€ (portefeuille/indice) : 109,69 / 197,70

Intensité carbone par million d'euros de chiffre d'affaires

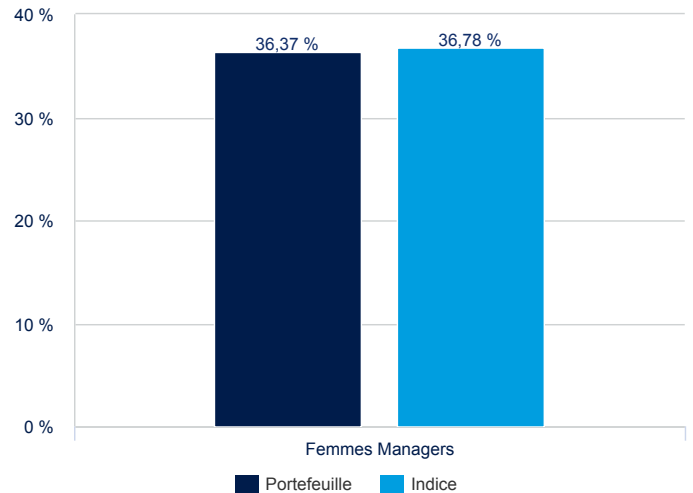


Cet indicateur mesure la moyenne des émissions en tonnes de CO₂ équivalent par unité de revenu des entreprises (en million d'euros de chiffre d'affaires).

* Source: TRUCOST, fournisseurs de premier rang uniquement

Social²

Mixité des Managers



Pourcentage de femmes cadres parmi le total des cadres de l'entreprise. Fournisseur de données : Refinitiv.

Taux de couverture

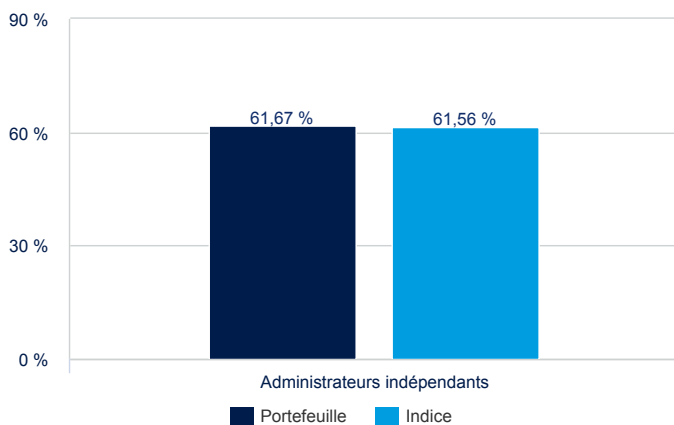
99,46% 99,80%

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) :

98,29% 98,95%

Gouvernance⁴

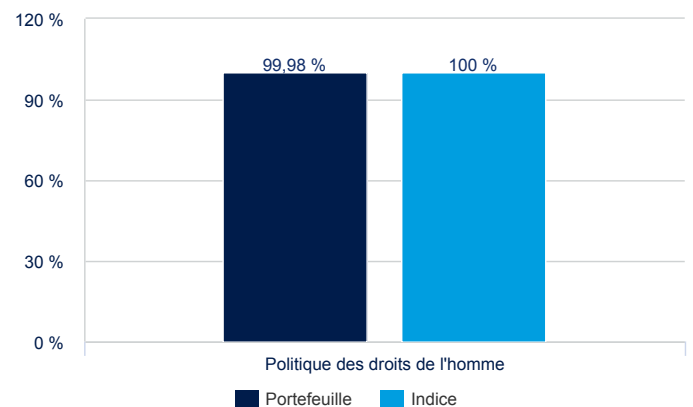
Indépendance du Conseil d'Administration



Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les conseils d'administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

Respect des droits Humains³

Travail décent et liberté d'association



Pourcentage d'entreprises ayant une politique d'exclusion du travail des enfants, forcé ou obligatoire, ou garantissant la liberté d'association, appliquée universellement et indépendamment des lois locales. Fournisseur de données : Refinitiv.

Taux de couverture

99,46% 99,80%

Taux de couverture (portefeuille/indice)

99,36% 99,53%

Sources et définitions

1. Indicateur Environnement / indicateur climat. Intensité en émissions carbone (en tCO₂ par million d'euros de chiffre d'affaire). Ces données sont fournies par Trucost. Elles correspondent aux émissions annuelles des entreprises et sont exprimées en tonnes équivalent CO₂, i.e. elles regroupent les six gaz à effet de serre définis dans le protocole de Kyoto dont les émissions sont converties en potentiel de réchauffement global (PRG) en équivalent CO₂.

Définition des scopes :

- Scope 1 : Ensemble des émissions directes provenant de sources détenues ou contrôlées par l'entreprise.
- Scope 2 : L'ensemble des émissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité, de vapeur ou de chaleur.
- Scope 3 : Toutes les autres émissions indirectes, en amont et en aval de la chaîne de valeur. Pour des raisons de robustesse des données, Amundi a choisi d'utiliser les émissions provenant des activités en amont du scope 3 - Source : modèle EEI-O Trucost (modèle d'entrée/sortie étendu à l'environnement de Trucost).

2. Pourcentage de femmes managers. Pourcentage de femmes cadres parmi le total des cadres de l'entreprise. S'il existe une répartition en pourcentage par catégorie, comme les cadres supérieurs, les cadres moyens, les cadres subalternes, nous considérons alors le pourcentage de femmes cadres moyens. Pourcentage de femmes cadres = nombre de femmes cadres/nombre total de cadres*100. Fournisseur de données : Refinitiv.

3. Indicateur Respect des Droits Humains. Pourcentage d'entreprises ayant une politique d'exclusion du travail des enfants, forcé ou obligatoire, ou garantissant la liberté d'association, appliquée universellement et indépendamment des lois locales. Fournisseur de données : Refinitiv.

4. Indépendance du Conseil d'Administration. Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les Conseils d'Administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

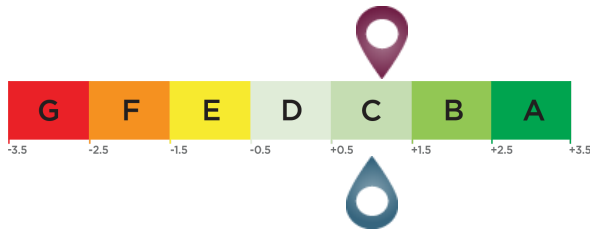
Pour ces 4 Indicateurs, le total du portefeuille/de l'univers d'investissement est égal à la moyenne des indicateurs des entreprises pondérée par le poids des entreprises dans le portefeuille/l'univers d'investissement.

AVERTISSEMENT

Ce document est fourni à titre d'information seulement et il ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation ou une offre, un conseil ou une invitation d'achat ou de vente des parts ou actions des FCP, FCPE, SICAV, compartiment de SICAV, présentés dans ce document (« les OPC ») et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. Ce document ne constitue pas la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. La société de gestion n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toutes informations contenues dans ce document. La société de gestion ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise sur la base de ces informations. Les informations contenues dans ce document vous sont communiquées sur une base confidentielle et ne doivent être ni copiées, ni reproduites, ni modifiées, ni traduites, ni distribuées sans l'accord écrit préalable de la société de gestion, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à la société de gestion ou à ses fonds de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Tous les OPC ne sont pas systématiquement enregistrés dans le pays de juridiction de tous les investisseurs. Investir implique des risques : les performances passées des OPC ne sont pas un indicateur fiable des performances futures, elles ne préjugent pas des performances futures. Les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. Les prospectus complets des OPC de droit français visés par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sont disponibles gratuitement sur simple demande au siège social de la société de gestion. Concernant les mandats de gestion, ce document fait partie du relevé des activités de gestion de votre portefeuille et doit être lu conjointement avec tout autre relevé périodique ou avis de confirmation relatif aux opérations de votre portefeuille, fourni par votre teneur de compte. La source des données du présent document est la société de gestion sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.

NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)

Notation Environnementale, Sociale et de Gouvernance

Univers d'investissement ESG: 100% SBF 120

Score du portefeuille d'investissement: 1,11

Score de l'univers d'investissement ESG¹: 0,99**Lexique ESG****Critères ESG**

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

« E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...).

« S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...).

« G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...).

Notes ESG

Note ESG de l'émetteur : chaque émetteur est évalué sur la base de critères ESG et obtient un score quantitatif dont l'échelle est basée sur la moyenne du secteur. Le score est traduit en note sur une échelle allant de A (le meilleur niveau) à G (le moins bon). La méthodologie d'Amundi permet une analyse exhaustive, standardisée et systématique des émetteurs sur l'ensemble des régions d'investissements et des classes d'actifs (actions, obligations, etc.).

Note ESG de l'univers d'investissement et du portefeuille: le portefeuille et l'univers d'investissement se voient attribuer un score ESG et une note ESG (de A à G). Le score ESG correspond à la moyenne pondérée des scores des émetteurs, calculée en fonction de leur pondération relative dans l'univers d'investissement ou dans le portefeuille, hors actifs liquides et émetteurs non notés.

Intégration de l'ESG chez Amundi

En plus de se conformer à la politique d'investissement responsable d'Amundi⁴, les portefeuilles d'Amundi intégrant l'ESG ont un objectif de performance ESG qui vise à atteindre un score ESG pour leur portefeuille supérieur au score ESG de leur univers d'investissement ESG.

¹ La référence à l'univers d'investissement est définie par l'indicateur de référence du fonds ou par un indice représentatif de l'univers ESG investissable.

² Pourcentage de titres du portefeuille total ayant une note Amundi ESG (en termes de pondération)

³ Pourcentage de titres du portefeuille total pour lesquels une méthodologie de notation ESG est applicable (en termes de pondération).

⁴ Le document mis à jour est disponible à l'adresse <https://www.amundi.com/int/ESG>.

Niveau de durabilité (source : Morningstar)

Le niveau de durabilité est une notation produite par la société Morningstar qui vise à mesurer le niveau de responsabilité d'un fonds de façon indépendante sur la base des valeurs en portefeuille. La notation s'établit de très faible (un globe) à très élevée (5 globes). L'obtention de cette notation par le compartiment ne signifie pas que celui-ci réponde à vos propres objectifs en matière de durabilité.

Source Morningstar ©

Sustainability Score – sur la base des analyses de risques ESG fournies par Sustainalytics sur les entreprises, utilisées dans le calcul du score de durabilité de Morningstar.

© 2026 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter leur site www.morningstar.com.